

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Décision du 7 février 2017 portant modification de la décision du 7 novembre 2016 portant nomination des représentants du personnel au comité technique spécial du secrétariat général institué au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, et au ministère du logement et de l'habitat durable**

NOR : DEVK1703809S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et la ministre du logement et de l'habitat durable,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011, modifié le 31 juillet 2014, portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique spécial du secrétariat général du 8 décembre 2014 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique spécial du secrétariat général ;

Vu la liste des candidatures de l'organisation CFDT au scrutin du CTS-SG du 4 décembre 2014 ;

Vu la mobilité de Mme Isabelle MESLIER, représentante CFDT ;

Vu le départ en retraite de M. Alain POULLEAU, représentant CFDT ;

Vu le courriel du 6 février 2017 de la secrétaire générale de la CFDT désignant M. Dominique VINCENT et Mme Maryline GROSROYAT, élue sur la liste de la CFDT ;

Sur la proposition de la secrétaire générale,

Décident :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés au comité technique spécial du secrétariat général en qualité de représentants du personnel :

M. Dominique VINCENT en tant que membre titulaire, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de M. Alain POULLEAU.

Mme Maryline GROSROYAT en tant que membre suppléant, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de Mme Isabelle MESLIER.

### Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 21 juin 2016 est modifié comme suit :

#### 1. Membres titulaires

*Au titre de l'organisation FO*

Mme Jacqueline BALZA.

M. Yves DARLOT.  
Mme Laurence PICHELIN.  
M. Jean-Claude PROTEAU.  
M. Koumar MOHANADAS.

*Au titre de l'organisation CGT*

Mme Marie-Christine VAN MARLE.  
Mme Patricia CERISAY.

*Au titre de l'organisation UNSA*

M. Luc BODINATE.  
Mme Martine MESGUICH.

*Au titre de l'organisation CFDT*

M. Dominique VINCENT.

## **2. Membres suppléants**

*Au titre de l'organisation FO*

M. Olivier ROUXEL.  
Mme Brigitte POREE.  
Mme Véronique BONACCHI-CALAVETTA.  
M. Karl HENRY.  
M. Philippe LE GUILLOU.

*Au titre de l'organisation CGT*

Mme Corinne LAURENT.  
M. Philippe VIEIL.

*Au titre de l'organisation UNSA*

Mme Colette VANDAELE.  
Mme Vanessa BOYER.

*Au titre de l'organisation CFDT*

Mme Maryline GROSROYAT.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 7 février 2017.

Pour les ministres et par délégation :  
*La secrétaire générale,*  
R. ENGSTRÖM